

## Déclaration préalable de la FSU CDEN du 9 octobre 2025



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

M. le vice-président du Conseil départemental,  
M. l'inspecteur d'académie,  
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, la FSU souhaite exprimer son soutien aux collègues victimes d'agressions d'élèves dans deux lycées de notre département. Ces actes sont inacceptables. Le monde de l'éducation est de plus en plus confronté à l'agressivité de certaines familles aux abords des établissements, au téléphone et via les ENT. Seul un réel investissement dans l'Education permettra de restaurer la confiance de la société envers l'institution. Nous tenons donc à dénoncer toute récupération politique de ces événements, notamment par les députés de notre département.

Au niveau national, la démission du premier ministre, le plus éphémère de la cinquième république, ne change en rien les revendications portées par la FSU concernant le futur budget. Des revendications portées durant les trois jours de mobilisations des 10 et 18 septembre puis du 2 octobre.

Parmi ces revendications il y a notamment celle qu'une autre politique doit être menée avec un budget mettant en avant la justice sociale, fiscale et environnementale. Il est inconcevable et scandaleux de constater les difficultés abyssales des services publics notamment dans la santé et dans l'éducation alors que dans le même temps, les profits et les cadeaux aux plus riches de ce pays n'ont jamais été aussi importants !

Il est temps d'investir dans une école qui manque de personnels dans tous les domaines : à cette rentrée, même la ministre démissionnaire a été obligée de reconnaître le manque de professeur.es, d'AED, d'AESH, mais aussi de personnels médico-social (médecins scolaires, infirmier.es, psychologues).

Alors que la santé mentale est à juste titre présentée comme priorité nationale, nous manquons toujours cruellement de psychologues. Dans notre département, dans la circonscription de Joigny centre Yonne, il n'y a plus aucun psychologue alors que ce territoire est celui qui concentre le plus d'établissements en REP.

Le sentiment d'abandon est grand dans ces territoires où les missions de service public sont de moins en moins assurées, laissant trop souvent seul.es les agent.es (comme les élu.es) face à la colère des usagers.

Il est temps d'investir dans une école où les conditions de travail des personnels n'ont cessé de se dégrader ces dernières années ! D'investir dans une école dont les personnels ont connu un véritable déclassement salarial et social ! D'investir pour rendre l'école publique plus attractive ! Il est grand temps d'investir dans l'école car c'est l'avenir de notre pays.

C'est en tout cas ce que semble ambitionner le Conseil Départemental si on en croit son magazine d'information *Yonne notre département* dans son numéro 216. Mais si investissement il y a, la FSU tient à dénoncer certains choix paradoxaux.

Ainsi le Conseil Départemental investit dans le bâti et ambitionne des réductions de consommation énergétique via le CPE (Contrat de Performance énergétique) dont nous aimerions connaître les résultats par établissement. Mais le suivi des travaux et leur qualité – par des prestataires qui ignorent souvent les fonctionnements scolaires – est à améliorer.

Pour ce qui est de la restauration scolaire, certains élèves, comme à Avallon, pourront bénéficier notamment d'une nouvelle cantine. Mais dans le même temps la politique tarifaire appliquée par le Conseil Départemental n'invite pas les parents à inscrire leurs enfants à la restauration scolaire. Si l'on compare avec les autres départements de l'académie, l'Yonne est de loin la plus chère ! 4,60 € le ticket, quand pour un collégien le prix d'un repas est facturé à 4,05 € dans la Nièvre, 3,70€ en Côte d'Or, et enfin 3,62 € en Saône et Loire !

L'Yonne détient donc l'onéreuse première place dans l'académie et même dans la grande région Bourgogne Franche-Comté (peut-être même est-elle championne de France ?!). Le problème de ce prix, c'est qu'il est rédhibitoire pour certains parents et que cela est préjudiciable pour les élèves concernés, sans parler de l'impossibilité désormais de manger au forfait avec un tarif dégressif. Ne parlons pas des différentes catégories de personnels : aux tarifs proposés, les agent.es avaient déjà délaissé ce type de restauration. C'est désormais aussi le cas pour les personnels d'éducation.

Au final, pas sûr que l'opération aura été très rentable, alors que rester au forfait aurait permis certainement des tarifs moins prohibitifs et aurait donné une meilleure image du Conseil Départemental.

Paradoxal, car sur d'autres dossiers, le Département fournit des efforts que nous tenons à souligner. Ainsi, nous actons positivement que suite aux propositions de la FSU lors du CDEN de rentrée 2024, le Conseil Départemental ait augmenté son budget pour Collège au cinéma, opération à laquelle participent de nombreux élèves, et que l'alerte lancée par notre courrier ne se soit pas soldée par une obligation de désinscrire des classes. Par ailleurs, l'aide aux classes à horaires aménagés et aux actions culturelles est maintenue, ce qui est d'autant plus important au moment même où le pass culture collectif financé par l'Etat semble avoir fait long feu, impactant aussi bien les établissements scolaires que les structures culturelles icaunaises.

Paradoxe aussi la baisse des dotations générales de fonctionnement des collèges. On diminue les dotations des « bons élèves » qui ont su faire des économies, alors que d'autre part les charges de fonctionnement augmentent (avec par exemple le remplacement des piles des serrures électroniques, imposées par le Département), et il faut toujours faire plus avec moins. Si la FSU est convaincue que les collèges n'ont pas vocation à thésauriser sur les fonds de roulement, certaines baisses (plus de 75 000 € de diminution de dotation au collège Albert Camus) sont difficilement compréhensibles.

Paradoxe encore la gestion des carnets de correspondance édités par le Département. L'outil est utile, la volonté de faire des économies est bonne. Mais ces nouveaux carnets posent problème. Pourquoi se passer de l'avis des usagers et ne pas inviter les organisations représentatives des personnels au groupe de travail sur ce sujet ?

Reste la vision du collège de demain ou plutôt des collèges pour demain. Nous savons la tentation grande, pour des raisons économiques, de la fermeture d'établissement comme ce fut le cas pour Bienvenu-Martin à Auxerre ou Alexandre Dethou à Bléneau.

Pour la FSU, la déprise démographique devrait permettre une autre gestion que celle portée aujourd'hui par l'administration, qui considère comme acceptable des effectifs de 30 élèves par division, voire plus au collège ! Ces effectifs pléthoriques maltraitent les élèves et les personnels, et posent des problèmes de sécurité quand il n'y a pas assez de chaises pour accueillir élèves, enseignant et AESH ! Réduire ces effectifs, c'est aussi cela, investir dans l'école et pour reprendre les mots du président Dorte, parce que « *nos enfants ont droit à l'excellence* ».

Améliorer l'école a un coût, certes économique, mais dépend également du projet que l'on porte pour l'école. A la FSU, nous voulons une école qui s'attaque aux inégalités scolaires, qui fasse sienne l'idée que tous les élèves sont capables de réussir et leur en donne les moyens.